

Cantons

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **71 (1920)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Amérique, à elle seule, possède ainsi un peu plus de la moitié de l'étendue totale des forêts de la terre. Deux pays, le Canada et les Etats-Unis de l'Amérique du Nord en ont pour leur part un bon tiers, soit 543 millions d'ha.

Disons, à titre de comparaison, que l'ensemble des boisés de la Suisse approche d'un million d'ha. (948 000). L'étendue boisée était, vers 1912, en France, de 10 millions d'ha. et en Allemagne de 14.

La Russie d'Europe d'avant la guerre, avec ses 187 millions d'ha. de forêts, comprenait le 60 % de l'ensemble des sols boisés du continent européen. C'est la grande réserve forestière de l'Europe.

En 1913, ce pays avait exporté des bois pour une valeur de 440 millions de francs. Ce chiffre était dépassé par celui des Etats-Unis d'Amérique (509 millions de francs); ceux-ci venaient alors en tête des pays exportateurs du bois. Il est à prévoir que tôt ou tard ils seront supplantés par le Canada.

CANTONS.

Glaris. Le Landrat a nommé M. *Karl Benziger* adjoint de l'inspecteur forestier cantonal. Ce poste était inoccupé depuis quelques mois.

Valais. Sur les quatre postes d'inspecteur forestier d'arrondissement, récemment créés, un seul a pu jusqu'ici être pourvu d'un titulaire, à savoir celui de Sierre (V^e) qui a été confié à M. *Ernest Müller*. Ce dernier est entré en fonction au commencement de février.

Vaud. En remplacement de M. de Tribolet, démissionnaire, le Conseil d'Etat a nommé M. *Jean Francey*, inspecteur forestier de l'arrondissement d'Orbe.

Grisons. Il s'est constitué, dans ce canton, un office forestier nouveau qui a commencé son activité en 1919, et qui vient de revêtir sa forme définitive. C'est la *Selva*. Son but principal est de défendre les intérêts des propriétaires forestiers de ce canton. L'office central aura à s'occuper des tâches suivantes: développement du commerce du bois; renseignements sur les prix des bois; publication des prix obtenus. Il aura à jouer le rôle d'intermédiaire entre producteurs et consommateurs du bois; à conseiller les producteurs dans les questions de vente; à orienter sur les travaux forestiers projetés, et à renseigner sur la main d'œuvre disponible.

M. le Dr *Amsler*, expert forestier, a été nommé secrétaire de l'association, dont font partie 90 communes et corporations grisonnes.

Cet office cantonal a, en somme, la même tâche que l'office forestier fédéral mis sur pied par la Société forestière suisse. D'aucuns craignent, en conséquence, que cet organe cantonal ne vienne créer un fâcheux antagonisme et affaiblir l'action de l'office central suisse. Ce serait bien regrettable. Espérons que ces pronostics ne se réaliseront pas et que les deux offices sauront agir côte à côte, sans se gêner mutuellement.